



**CREATIVE
PERIPHERIES**
A Network for Europe's Peripheral Artists

Appel à projets - Guyane

Résidences et coproductions



Ouverture des candidatures
Vendredi 27 mars 2026

Clôture
Vendredi 28 mai 2026
23h59 UTC-3

Périodes de résidence
16 novembre → 1er décembre 2026
4 → 19 février 2027

Accueillie par le **Théâtre de Macouria**, Scène conventionnée d'intérêt national
Co-financé par l'**Union Européenne** via le programme Europe Créative - Coopération



Co-funded by
the European Union

À propos de Creative Peripheries

Creative Peripheries est un projet de coopération européenne cofinancé par le programme Europe Créative de l'Union européenne. Il réunit des organisations culturelles situées dans des régions géographiquement isolées de l'Europe continentale, dont le Théâtre de Macouria (Guyane), le Théâtre Tjarnarbió (Islande) et Cães do Mar (Açores, Portugal), en collaboration avec l'Université Sorbonne Nouvelle (France), qui en assure la coordination et la direction scientifique.

Le projet vise à renforcer les écosystèmes artistiques de ces territoires en soutenant la création, en favorisant les collaborations interrégionales et en développant les échanges entre professionnel·les de la culture évoluant dans des contextes marqués par l'isolement géographique.

Dans ce cadre, trois résidences artistiques seront organisées en 2026-2027 : en Guyane (Théâtre de Macouria), en Islande (Théâtre Tjarnarbió) et aux Açores (Cães do Mar). Chacune accompagnera des artistes implanté·es sur son territoire, tout en favorisant les échanges et les collaborations avec des professionnel·les issus des autres régions partenaires du projet.

La résidence en Guyane

Cet appel concerne la résidence *Creative Peripheries* accueillie par le Théâtre de Macouria, Scène conventionnée d'intérêt national en Guyane.

Le programme de résidence vise à soutenir les artistes basé·es en Guyane en leur offrant le temps, les ressources et l'accompagnement professionnel nécessaires pour développer un projet existant ou créer une nouvelle œuvre de spectacle vivant jusqu'à sa finalisation, ainsi que pour en favoriser la diffusion à l'échelle territoriale et internationale.

Un projet sera sélectionné pour une résidence de création de 30 jours, répartie en deux périodes de 15 jours, en novembre 2026 et février 2027.

Un élément central du programme repose sur la collaboration avec un·e professionnel·le issu·e d'une autre région confrontée à l'isolement géographique, telle que les Açores, l'Islande, Chypre ou la Martinique. Ce·tte collaborateur·rice sera identifié·e en concertation avec l'équipe artistique du projet sélectionné, ainsi qu'avec le jury chargé de la sélection des projets, afin de répondre au mieux aux besoins artistiques identifiés et d'enrichir le processus de création par un échange de pratiques et de perspectives. Il ou elle sera invité·e à participer à la construction du projet en résidence pendant l'une des deux périodes de 15 jours, selon les besoins, en novembre 2026 ou en février 2027.

À l'issue de la résidence, le projet devra aboutir à une œuvre finalisée, prête à être présentée dans un cadre professionnel.

La résidence se déroulera du 16 novembre au 1er décembre 2026 et du 4 au 19 février 2027, les modalités précises étant ajustées en concertation avec l'équipe sélectionnée.

Dans ce cadre, Creative Peripheries et le Théâtre de Macouria proposent :



- Une résidence de création de **30 jours**, organisée en partenariat avec le Théâtre de Macouria, avec mise à disposition d'un espace de répétition et de création entièrement équipé
- Un apport en coproduction pouvant aller **jusqu'à 8 000 €**
- Un **accompagnement** artistique, technique, administratif et stratégique, adapté aux besoins du projet (production, diffusion, médiation, développement de réseaux, etc.)
- L'intégration d'un·e artiste ou professionnel·le issu·e d'une autre région, invité·e à collaborer avec l'équipe du projet pour une durée de **15 jours**, avec prise en charge des frais de déplacement, d'hébergement et de séjour
- Un accompagnement à la diffusion de l'œuvre via le réseau de partenaires de **Creative Peripheries**
- Un soutien à la **communication** (newsletter, annonces, relais sur les supports du projet), ainsi qu'un accompagnement à la traduction en anglais du dossier artistique, si nécessaire
- Un **accompagnement au sous-titrage/surtitrage** de l'œuvre, afin de faciliter sa diffusion à l'international
- L'**achat d'au moins deux représentations** publiques de l'œuvre finalisée, présentées dans le cadre de la saison artistique du Théâtre de Macouria à l'issue de la résidence, selon des modalités à définir
- Un **hébergement** pour l'équipe artistique en résidence pourra être proposé, en fonction des besoins et des disponibilités
- La réalisation d'une **captation vidéo professionnelle du spectacle**, réalisée à l'issue de la résidence, destinée à en soutenir la diffusion et la circulation

La captation sera mise en ligne sur le site web de **Creative Peripheries** (actuellement en cours de développement). L'accès sera réservé à des programmeurs, diffuseurs et organismes de financement vérifiés, afin de renforcer la visibilité et la circulation des œuvres en Guyane, en France et à l'international.

Elle fera également l'objet d'un sous-titrage en anglais, afin d'en améliorer l'accessibilité et la diffusion à l'international. Ces sous-titres pourront être utilisés comme surtitres lors de représentations dans des contextes linguistiques différents.

Critère d'éligibilité

- Les candidat-es doivent **résider en Guyane**. Le ou la porteur-se de projet ainsi que la majorité de l'équipe artistique doivent y être basé-es.
- Les projets doivent relever du champ du spectacle vivant.
- Les projets doivent pouvoir être développés dans le cadre d'une résidence de 30 jours et aboutir à une œuvre finalisée au plus tard le **19 février 2027**.
- Les projets doivent inclure un maximum de cinq interprètes sur scène (avec une préférence d'un à trois).

Une attention particulière sera portée aux projets :

- intégrant une langue parlée en Guyane autre que le français
- facilement diffusables en tournée, notamment dans des contextes variés, y compris dans des lieux non dédiés au spectacle vivant
- portés par des artistes émergent-es, défini-es comme ayant à leur actif trois productions professionnelles ou moins, ainsi que par des artistes en développement inscrivant leur démarche dans une perspective de création professionnelle
- issus de territoires de Guyane éloignés des principaux centres urbains du littoral

Processus de sélection

Les projets seront évalués par un jury international composé de professionnel·les de la culture issus des partenaires du projet et d'expert-es invité-es.

Le comité de sélection sera présidé par Sandrine Lessard-Blais, cheffe de projet et coordinatrice de *Creative Peripheries*.

Les résultats de l'appel seront communiqués aux candidat-e-s au plus tard le **16 juin 2026**.



Comment candidater ?

Les candidatures sont ouvertes du 27 mars au 28 mai 2026 à 23h59 (UTC-3). Pour candidater, merci de compléter le formulaire en ligne en [cliquant ici](#).

Éléments obligatoires

Les candidatures doivent obligatoirement être accompagnées des éléments suivants :

- un dossier artistique du projet
- les CV des membres de l'équipe artistique (au minimum celui du ou de la porteur-se de projet)
- une lettre de motivation précisant :
 - l'état d'avancement du projet (projet en cours de conception ou déjà engagé dans un processus de création) et les étapes de travail déjà réalisées, le cas échéant
 - les objectifs de création et de développement pendant la résidence
 - les besoins spécifiques du projet en termes d'accompagnement
 - le type de collaboration souhaitée avec un-e professionnel-le extérieur-e invité-e dans le cadre de la résidence (voir section « La résidence en Guyane »), amené-e à rejoindre l'équipe pendant une période pouvant aller jusqu'à 15 jours depuis une autre région impliquée dans *Creative Peripheries*, ainsi que les raisons de ce choix

Éléments complémentaires

Les candidat-es sont invité-es à joindre, si disponibles :

- un visuel du projet (s'il y a lieu)
- une fiche technique (s'il y a lieu)
- un portfolio des réalisations de la compagnie (s'il y a lieu)
- un lien vers une captation vidéo de la dernière étape de création (pour les projets déjà amorcés)

Nous comprenons que les projets en début de développement ne disposent pas nécessairement de l'ensemble des éléments complémentaires, sans que cela ne constitue un désavantage dans le processus de sélection. L'essentiel est que le projet puisse être finalisé pendant la résidence et être prêt à être présenté et diffusé en tournée, sans nécessiter d'étapes supplémentaires de création.

Les candidatures incomplètes au regard des éléments obligatoires ne pourront pas être examinées. L'équipe de *Creative Peripheries* se réserve également la possibilité de contacter les candidat-es au cours du processus de sélection afin de préciser certains éléments des dossiers.

Un webinaire de présentation de l'appel à projets et de questions-réponses sera organisé le mardi 5 mai 2026 à 19h (UTC-3). Pour vous y inscrire, [cliquez](#).

Nous contacter



+33 (0)7 69 51 72 45



s.lessard-blais@theatre-de-macouria.com



Site en cours de construction - À venir bientôt



Mentions légales

Funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or the European Education and Culture Executive Agency (EACEA). Neither the European Union nor EACEA can be held responsible for them.



**Cofinancé par
l'Union européenne**

Protection des données

Dans le cadre du projet Creative Peripheries (du 1er mars 2026 au 1er avril 2028), et conformément aux exigences liées aux projets financés par l'Union européenne, les dossiers de candidature soumis dans le cadre de cet appel seront conservés pendant une durée de cinq ans après la fin du projet, soit jusqu'au 1er avril 2033.

Les données personnelles collectées sont traitées dans le respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données personnelles.

Pour toute demande relative à vos données, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : info@creativeperipheries.com